

Avis de constitution

SOCIETE « EAGLE CONSULTING INTERNATIONAL »

Siège Abidjan Cocody Angré CHU en face du Super  
Marché mini Budget, Lot 218, Ilot 2370

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 18 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EAGLE CONSULTING  
INTERNATIONAL »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :  
Cabinet de formation; Consultance ;  
Assistance Conseil.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes  
sommes auprès de tous établissements financiers avec  
possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens  
sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de  
commerce. La prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée , Et généralement, toute  
opérations financières, commerciales, industrielles,  
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou  
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter  
l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré CHU en face du Super  
Marché mini Budget, Lot 218, Ilot 2370

Dirigeant(s) M KOUASSI KOUAME GERMAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11467 du 18/10/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74445/GTCA/RC/2023 du 18/10/2023

